

Le bénévolat, un soutien au maraichage professionnel agroécologique en phase d'installation ?

Hermesse J.¹, Plateau L.², Van der Linden M.¹

¹ Innoviris – Laboratoire d'anthropologie prospectif (LAAP), Université de Louvain (UCL).

² Centre d'études économiques et sociales de l'environnement (CEESE) – Université Libre de Bruxelles (ULB).

Mots-clés: maraichage professionnel, bénévolat, agroécologie

Thème : “B. Accès aux ressources productives pour les agriculteurs” – “B4. Accès au capital humain, au capital social”

Introduction à la problématique

Ce papier a comme objectif de questionner l'apport de main d'œuvre bénévole dans les exploitations agroécologiques. En pratiquant une agriculture écologique sur petite surface, les maraichers attestent d'un recours raisonné à la moto-mécanisation; cela en écho à leurs principes idéologiques de respect de la vie du sol mais aussi car, en pratiquant une agriculture diversifiée sur petites superficies, cela s'avère techniquement plus compliqué. Par contraste avec les pratiques conventionnelles sur grandes surfaces qui recourent à une importante moto-mécanisation, en agriculture écologique intensive sur petite surface, la force manuelle, et dès lors la main-d'œuvre, est une ressource précieuse (Lucas, 2013 ; Caplat, 2014; Morel et Léger, 2015). De plus, qu'elle soit professionnelle, familiale, amicale ou officialisée dans le cadre d'une convention de stage ou de bénévolat, toute force de travail supplémentaire au porteur de projet est bienvenue dans la phase de démarrage d'une exploitation maraichère.

Ces deux constats nous conduisent à poser l'hypothèse suivante : disposer de main d'œuvre bénévole est un des facteurs qui contribue au succès de l'installation d'un projet de maraichage agroécologique. Cette hypothèse repose entre autres sur le constat empirique suivant : le recours à la main d'œuvre bénévole permet de rompre avec le sentiment d'isolement que peut procurer le travail maraicher, qu'il soit en phase d'installation ou de routine¹.

Après avoir exposé (1) le contexte et la méthodologie de la recherche, nous aborderons (2) les particularités de la phase d'installation d'une exploitation maraichère agroécologique. Nous présenterons ensuite (3) combien l'insertion de bénévoles au sein d'activités maraichères constitue une opportunité dans le lancement des projets étudiés. Plus précisément, nous observerons (4) les arguments qui nous permettent d'avancer l'hypothèse d'une plus-value de la main d'œuvre bénévole sur le bien-être des maraichers en phase d'installation.

¹ La phase d'installation, caractérisée par une prise de risque entrepreneurial et par un degré d'incertitude quant à la pérennité du projet, correspond à une durée plus ou moins longue avant que l'activité ne soit stabilisée. Elle est généralement suivie d'une phase de « stabilité ou de routine qui correspond au moment où le maraicher peut attester d'une maîtrise de son système d'activités et que les choix stratégiques qu'il pose sont en adéquation avec ses compétences, ses aspirations et les ressources disponibles dans son environnement socio-écologique » (Plateau, Maughan, Hermesse *et al.* 2017).

Toutefois, force est de constater que (4) l'incorporation de main d'œuvre externe nécessite une adaptation de l'organisation du travail du maraicher et le développement de compétences d'accompagnement voire d'écolage des bénévoles. Ce point constituera le quatrième point de l'article et découlera sur des motivations mentionnées par les maraichers qui ont choisi de solliciter ou non des bénévoles. Il existe sur le terrain une diversité de modèles de collaboration en agriculture (Lucas *et al.*, 2014). Notre objectif n'est pas ici de les recenser toutes mais bien d'analyser les raisons pour lesquelles certains maraichers professionnels font le choix de solliciter des bénévoles et celles pour lesquelles d'autres ont opté pour une organisation du travail distincte.

1. Démarche méthodologique et contextualisation empirique

Depuis peu, de nouvelles entités fonctionnelles, soutenues par les autorités, ont été développées pour soutenir les producteurs désirant se lancer dans un projet de maraichage professionnel. Largement développés en France depuis quelques années, le premier Espace-test voit le jour en Belgique en 2013 sur la commune de Modave (Condroz). Ces programmes, dénommés Espaces-test agricoles (ETA), répondent en partie aux grands défis lancés à notre système agro-alimentaire actuel en proposant un modèle qui soit à la fois créateur d'emploi, d'alimentation saine et respectueuse de l'environnement (Cavalier 2013). Les ETA offrent à leurs porteurs de projet, dans un temps défini, un accès au foncier mais aussi une aide matérielle, un cadre légal, ainsi qu'un soutien logistique et humain pour leur permettre de tester leur activité dans un cadre qui limite la prise de risque (Cavalier 2013; Chrétien 2015). Ces « entrepreneurs à l'essai » (Cavalier 2013, 229) profitent dès lors de ces espaces durant un laps de temps circonscrit pour tester leur modèle agricole. Outre les différentes mises à disposition matérielles, l'accompagnement qui est proposé est d'autant plus précieux pour ces apprentis producteurs car, majoritairement non-issus du monde agricole, ils rencontrent de nombreuses difficultés pour intégrer la profession: accès au foncier, accès à un financement, mise en réseau, développement d'une filière de commercialisation etc.

Les données empiriques sur lesquelles repose cette présentation ont été recueillies au sein d'un *living-lab* dans le cadre d'une recherche-action participative transdisciplinaire qui a démarré au mois de décembre 2015². La zone de Neerpede à Anderlecht (Bruxelles), historiquement connue pour ses activités maraichères sur petites surfaces, a récemment vu le jour d'un projet d'expérimentation agroécologique soutenu par des financements communaux, régionaux et européens: l'Espace-test agricole Graines de paysans.

Cet ETA comprend deux zones de maraichage agroécologique qui s'étendent sur 60 ares chacune et qui ont été réparties entre sept maraichers en voie de professionnalisation depuis le printemps 2016. Pendant une période de deux ans, aujourd'hui passée à trois ans suite lancement difficile non seulement du projet des maraichers à l'essai mais également du système d'espace test dans son ensemble, les producteurs bénéficient d'un accompagnement technique, économique et organisationnel. L'ETA a pour objectif de plonger ses porteurs de projets « dans des conditions réelles d'installation agricole tout en levant les freins liés à l'accès au foncier, à l'accès aux capitaux et à la difficulté de se lancer professionnellement dans ce métier » (Graine de Paysan 2016).

² Les données présentées dans cet article ont été produites dans le cadre du projet de recherche Ultra Tree (U3). Cette recherche-action participative transdisciplinaire, c'est-à-dire qui produit de la connaissance en intégrant des avis scientifiques et non-scientifiques afin de contribuer au progrès de la science et de la société (Jahn, Bergmann, et Keil 2012), est financée par l'Institut Bruxellois pour la Recherche et l'Innovation (Innoviris) dans le cadre de l'appel d'offre « Co-Create » et a pour objectif de tester la viabilité de modèles agricoles ultra durables sur très petite surface en milieu péri-urbain.

À ce jour, en France, près d'un tiers des exploitations agricoles sont tenues par des actifs non-issus du milieu agricole (Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et de la forêt 2016). Dès lors, une réflexion questionnant les éléments influant le lancement d'une exploitation par un nouvel agriculteur, ou nimaculteur³, semble cruciale au maintien et au déploiement d'une agriculture durable dans nos régions.

De plus, un des atouts du travail maraîcher en zone urbaine et péri-urbaine est la proximité avec une diversité de ressources humaines. En ville, la densité de population couplée à une mobilité accrue (facilitée par l'accès à des ressources urbaines telles que les transports en commun) offre la possibilité à de multiples parties prenantes de participer au développement d'un projet agricole urbain. L'ancrage urbain de l'espace test agricole en périphérie bruxelloise assure dès lors une accessibilité des volontaires aux espaces maraîchers et ce, malgré la relative proximité géographique.

D'un point de vue méthodologique, nous mobilisons des outils classiques des recherches ethnographiques sur ces lieux (observation participante et entretiens) ainsi que des données récoltées quotidiennement par les porteurs de projets dans un feuillet (*time sheet*) qui questionne divers aspects de leurs activités maraîchères (production, travail collectif, transformation, distribution, bien-être au travail...). Afin d'élargir le dispositif d'analyse, nous avons réalisé des entretiens compréhensifs avec des maraîchers extérieurs à ces deux *living-labs* et nous avons mis en place une journée de réflexion sur base de la Méthode d'analyse en groupe (MAG) (Van Campenhoudt, Chaumont, Franssen, 2005) réunissant quatorze acteurs actifs dans le secteur. Cette méthode propose de réunir autour d'une même table des acteurs membres de diverses organisations et impliqués par une thématique commune (ici celle du maraîchage collectif). Concrètement, les participants sont conviés à partager leurs expériences de terrain ainsi que leurs interprétations au sujet d'autres récits proposés afin de formuler des hypothèses et des perspectives pratiques.

2. La phase d'installation en maraîchage, une étape consommatrice d'énergie humaine

Dans l'avant-propos de son ouvrage intitulé le *Jardinier-Maraîcher*, Jean-Martin Fortier (2012) insiste sur un point : il y a moyen de vivre de l'agriculture sur petite surface et même d'en vivre bien. Cela dit, et il ne manque pas non plus de le souligner, « le métier de maraîcher est parfois difficile ». Parlant à la première personne il témoigne de la nécessité de s'armer d'« une bonne dose de courage et de dévouement, surtout durant les premières années d'établissement, alors que la clientèle et les infrastructures sont encore à bâtir » (Fortier 2012, 19). C'est précisément sur la première année de lancement de la production que cette partie de l'article propose de poser son regard. Cette année qui demande une dose d'investissement d'autant plus forte que tout est à construire et que les maraîchers courent constamment après le temps. Malgré les conditions d'installation uniques des porteurs de projets sur l'ETA d'Anderlecht, la phase d'installation lors de la saison 2016 n'a pas pour autant été simple pour les maraîchers en herbe. En effet, ces producteurs ont lancé leurs activités au sein d'un ETA en démarrage ; les serres étaient à monter, l'eau courante n'était pas encore accessible, les terres non travaillées, la chambre froide inexistante, etc. Leur lancement, se rapproche dès lors des agriculteurs débutant hors ETA à l'exception de l'investissement financier dans le gros matériel réalisé par l'ASBL Graines de paysans via l'obtention de subsides européens.

La première année d'installation est chargée d'imprévus pour les producteurs parmi lesquels aléas climatiques (les mois de mai et de juin 2016 ont par exemple été caractérisés par une pluviométrie

³ Non Issus du Monde Agricole (Sinai, 2013).

exceptionnelle). C'est une année d'essais-erreurs en matière de production, de commercialisation, d'aménagement de son temps de travail dans l'objectif de solidifier une structure professionnelle. Au cours de cette première année, la charge de travail impressionnante à accomplir peut s'avérer décourageante. Un accompagnateur de l'ETA Graines de paysans commentait lors d'une réunion d'équipe : « Je dirais intuitivement que vu qu'ils sont tous en phase de lancement, chaque mise en pratique est en quelque sorte un essai-erreur, peu d'entre eux dominant ce qu'ils mettent en place » (notes de réunion, 16 juin 2016). La période de lancement est, pour l'aspirant maraicher, une période de doutes par rapport à ses pratiques, de déceptions par rapport aux résultats obtenus malgré les longues heures de travail, de remise en question des sources d'aspiration en matière de modèle agricole et de réajustements des plans de culture initiaux. Des porteurs de projets partageaient en ces mots sur leur *time-sheet* leur état d'âme au sujet de leur projet professionnel dans le courant des mois d'été : « Je suis très en retard et je dois tout mener de front : la commercialisation, l'administratif, le travail au champ, semer... » (*time-sheet*, mai 2016) ; « Je m'accroche, [...] je suis en mode survie » (*time-sheet*, 11 juillet 2016) « On a vendu pour 400€ de légumes ce mois-ci, on est très loin des estimations initiales » (*time-sheet*, 11 juillet 2016) ; « Je travaille depuis 16 jours sans pause car je veux avoir tout planté avant le 15 juillet. Je ne suis pas sûr de pouvoir tenir le coup » (*time-sheet*, 8 juillet 2016) ; « Je suis heureux et fier: ça à de la gueule ! Mais je suis anxieux: je me traîne sur la commercialisation et je vais manquer de diversité de légumes car je n'ai pas assez de planches prêtes en extérieur » (*time-sheet*, juin 2016).

En ayant démarré leurs premières planches au mois de mai 2016, les maraichers de l'ETA ont démarré leurs activités sous pression : produire au plus vite un maximum de légumes pour pouvoir les commercialiser. Mais mener de front, seul, ce travail du sol, la tâche s'avérait titanesque. C'est avec virulence qu'une maraichère de l'ETA a ainsi exprimé un besoin urgent de soutien : « Le vendredi de l'École d'été, des participants sont venus au Vogelzang [un des deux terrains de l'ETA]. Beaucoup de participants sont venus après me rencontrer ; ils ont pris mon numéro de téléphone et ils m'ont dit : “ Il est trop top ton projet !”. La prochaine fois que j'entends ça, je vais vomir. Moi j'ai besoin d'aide mais ils ne reviennent pas. » (notes de terrain, 11 juillet 2016). C'est toutefois à la suite de cette rencontre, que la maraichère a mis en place une convention de collaboration avec une bénévole durant trois mois.

3. Bénéficiaire de bénévoles, une opportunité pour le lancement d'activités maraichères

Pour alléger la charge de leur travail et assurer la pérennité de leur projet maraicher, les porteurs de projet ont sollicité leurs réseaux sociaux afin d'être soutenus de manière ponctuelle ou régulière dans le démarrage de leur activité. Il apparaît donc intéressant d'ajouter aux heures prestées par les maraichers, celles offertes par des bénévoles. Outre la sollicitation de bénévoles qui fait l'objet de ce papier, certains porteurs de projet ont également opté pour des modes de coopération entre professionnels (Lucas et al. 2014, Thomas et al., 2015). Ces modes peuvent être répartis sur un continuum allant de la fusion structurelle des espaces de culture et des stratégies de production d'une part, aux multiples formes d'entraide ponctuelle d'autre part (journées hebdomadaires de travail à deux sur le champ de l'autre, association sur les ventes de paniers, achat de petit matériel, réalisation de conserves...).⁴ Que ce soit au travers de la mobilisation de bénévoles ou via la mise en place de formes de coopération entre pairs, les maraichers en installation de l'ETA affirment qu'il est pour eux, « impensable d'être seul » pour mener l'ensemble de leurs activités.

⁴ Comme le soulignent V. Lucas et al. (2016) les formes de coopération entre agriculteurs au stade de la production contribuent au renforcement de l'autonomie des exploitations et facilitent leur développement agroécologique.

Ci-dessous se trouve un tableau reprenant les projets (anonymisés par des numéros) et leurs porteurs, leurs statuts, les surfaces travaillées en 2016 ainsi que leurs heures de travail prestées (avril-décembre 2016) et celles de bénévoles. Les informations sont issues des documents remis dans le cadre de l'évaluation⁵ de leur projet au début du mois de décembre. Le tableau montre que tous les porteurs de projet ont bénéficié du travail de bénévoles ou de stagiaires dans la phase d'installation de leur projet.

Pour les sept porteurs de projet NIMAculteurs de l'ETA, le lancement de leurs activités agricoles aurait été plus difficile (certains s'avancent à dire « impossible ») sans le soutien en main d'œuvre de tiers. Seul le « Projet 4 » associant deux porteurs de projet, n'a pas sollicité de bénévoles réguliers. Les deux porteurs ont toutefois eu recours à trois stagiaires pendant trois semaines consécutives.

Afin de réaliser un état des lieux des besoins des porteurs de projet en matière de main d'œuvre bénévole dans le cadre de la saison à venir, nous leur avons proposé un questionnaire. Cinq répondants (sur les sept porteurs de projet), dont les porteurs du « Projet 4 », espèrent pouvoir compter sur l'équivalent minimum de deux bénévoles deux jours par semaine dans le courant de la saison 2017. Par ailleurs, tous les porteurs de projet misent sur une croissance de leur modèle économique, entre autres grâce à la possibilité d'augmenter leur surface cultivée sur l'ETA.

Nom du projet + nombre et genre du porteur	Statut	Totale surface cultivée (plein champ + serre)	Heures de travail prestées par le PP	Aide bénévole en 2016
Projet 1 Une porteuse	Bénévole ⁶	5.65 ares	3/5 TP (4/5 TP en été 2,5/5 TP basse saison)	Un bénévole-associé d'avril à fin juin (environ 2 jours semaines) + Soutien familial occasionnel
Projet 2 Une porteuse	indépendante	6.32 ares	En installation (3,5 mois) 12 heures, 6 jours/semaine 1008h En normé pour l'instant (4.5 mois) 954h min 53h/sem (indépendante) 1962h	Deux personnes 8h/semaine pendant trois mois (sous convention) ; Aide familiale 2 X 10h/semaine pendant deux mois puis 8h/semaine pendant un mois. 4 chantiers collectifs (3X5pers/6h + 3pers/6h)
Projet 3 Un porteur	Couveuse d'entreprise	9.33ares	Premiers mois : 38h/semaine A partir de Juin, 55h/semaine et parfois 75h/semaine. Puis retour à 35h/semaine.	Un bénévole 1j/semaine pendant deux mois ; Aides ponctuelles de membres de sa famille.
Projet 4 Deux porteurs	Couveuse d'entreprise (Creajob)	17 ares	Ont travaillé ± 40 h/semaine pendant 8 mois (40*8*4 = 1280 h) et ± 30h/semaine pour les autres mois moins les vacances (30*4*4 = 480 h) estimation de 1760 h de travail X2 = 3520 h	3 stagiaires pendant 3 semaines 35X3X3 = 315h
Projet 5 Un porteur	En attente du statut de couveuse	11 ares	1300 heures en 35 semaines 37h/sem en moyenne (novembre & décembre 18h/sem)	3 réguliers (1 à 2j/sem), 3 occasionnels (2 à 3j/mois)
Projet 6 Un porteur	Indépendant	7 ares	736 heures Moyenne de 20h/semaine mai à décembre (640h)	Aide familiale bénévole avec convention : environ 350 heures de travail.

⁵ L'évaluation des projets après une première saison (avec un démarrage tardif) a été réalisée à la demande de Graines de paysans et réunissait des évaluateurs de différentes structures d'accompagnement. L'évaluation annuelle des projets a pour objectif de poser un regard réflexif sur ce qui a été réalisé et de mieux envisager la saison à venir.

⁶ La porteuse s'est engagée à titre bénévole sur ce projet. Celui-ci est un organe d'un projet plus large qui est un café associatif bruxellois ; un lieu engagé et participatif géré exclusivement par des bénévoles.

	complémentaire		Moyenne de 8h/semaine autres mois (96h)	
--	----------------	--	---	--

Tableau 1 : informations par porteur de projet relatives au temps de travail presté ainsi que de l'aide bénévole reçue (avril 2016 à début décembre 2016).

4. Des bénévoles en soutien au bien-être des maraîchers

Comme le montrent les données du tableau, les projets de maraîchage de l'ETA Graines de paysans sont caractérisés par une complémentarité entre une main d'œuvre professionnelle et bénévole. Que cette complémentarité organisationnelle ait été mise en pratique à l'origine du projet ou dans une étape ultérieure, il s'agit de produire des légumes à des fins de rentabilité économique sur base d'une main-d'œuvre rémunérée et bénévole.

Une des raisons motivant ce choix est l'apport supplémentaire de main d'œuvre à des tâches laborieuses imposant une certaine régularité. Un des porteurs de projet nous a ainsi par exemple partagé qu'il attendait le retour de vacances de ses bénévoles pour prendre quelques jours de repos à la fin de l'été 2016 : « je ne partirai que quand ils pourront venir faire un suivi » (notes de terrain, 8 juillet 2016). Aux heures de travail des maraîchers doivent alors être additionnées celles des heures prêtées en renfort par des bénévoles. Les études qui discutent le salaire-horaire des maraîchers font souvent abstraction de cet apport en main d'œuvre qui est pourtant, souvent, non négligeable.

Malgré les multiples implications en termes de gestion des ressources humaines et les décalages de productivité du travail inhérent à la main d'œuvre bénévole (voir *infra*), notre analyse démontre néanmoins que l'apport d'une main d'œuvre bénévole sur les parcelles de production contribue de façon importante au bien-être mental et physique des maraîchers qui se lancent dans une activité de production ou qui se trouvent en phase de routine. Ainsi, malgré des maux physiques récurrents, un porteur de projet écrivait au mois de juin dans ses *time-sheet* : « Toujours douleur à la hanche + retour d'une faiblesse à la main droite mais pas handicapant. Pour le moment, grande fatigue + météo horrible mais soutien de 3 bénévoles !!! Ça aide à surmonter la charge de travail et la grisaille ». Dans les *time-sheet* du mois de juin d'un autre porteur de projet, on retrouve des données semblables : « réjouie et fatiguée: longue semaine mais mes amis sont venus m'aider. J'avance dans ma préparation du sol et mes plantations. » ; « Fatigue et sous pression: j'étais malade la veille (gastro) et je suis dépassée, j'ai trop à faire, contente d'avoir de l'aide. » ; « motivée: le fait qu'une bénévole s'intéresse à ma méthode de maraîchage me boost. Ça fait diminuer mes doutes sur l'efficacité et ça diminue mes doutes sur le temps de grelinage⁷. »

Une maraîchère d'un espace agricole anderlechtois autre que l'ETA partageait en ces termes la particularité de mélanger des professionnels et des apprentis sur le lieu de travail : « Cela crée une ambiance sur le terrain. Mine de rien, un maraîcher qui travaillerait seul, à deux ou trois ben c'est pas la même ambiance. Je ne dis pas qu'elle est moins bonne ou mieux mais elle est différente. Puis, du coup, c'est complètement lié mais ça crée du lien social. » (notes d'entretien, 16 juin 2016).

Le soutien moral et physique procuré par la présence de bénévoles ou stagiaires et leur valorisation du métier de maraîcher, apparaît comme un facteur déterminant dans le bien-être des professionnels (King 2008; Hartigh 2013).

⁷ « Greliner » signifie ameublir le sol à l'aide d'un outil spécifique appelé « grelinette ». Cet outil est quelque peu emblématique du maraîchage agroécologique dans la mesure où son usage est compatible avec un travail « sur sol vivant », à l'inverse d'autres techniques (labour ou usage d'un motoculteur, d'une bêche) qui déstructurent les différentes couches de profondeur du sol et perturbent ainsi la vie biologique des sols.

5. Enrôlement de bénévoles et conséquences en matière de gestion de ressources humaines

Mais ce type de dispositif alliant maraichage professionnel avec des personnes bénévoles suscite de nombreuses questions au sujet de l'organisation du travail. En mobilisant des bénévoles dont le nombre peut être aléatoire et dont l'implication dans l'évolution du projet de maraichage est variable, sur qui le maraicher peut-il réellement compter ? Comment devenir ou rester rentable tout en assurant un accueil régulier des nouveaux bénévoles à qui il faut souvent tout réexpliquer ?

Il interroge également la tension entre l'efficacité de production et les attentes multiples et parfois différentes des bénévoles. Comment maintenir de la convivialité qui répond à la demande de nombreux bénévoles sans que cela ne pâtisse sur la qualité du travail ? Quelles formes prennent les contreparties au travail bénévole ?

Au-delà de l'apport de chantiers collectifs⁸ ponctuels qui sont salués à l'unanimité des maraichers rencontrés (et particulièrement dans la phase d'installation), la plus-value du travail bénévole régulier dans un projet maraicher (en phase d'installation ou de routine) mérite cependant d'être nuancée.

Les bénévoles témoignent par exemple de disponibilités et d'attentes variées. La régularité de leur investissement et dès lors la nature même de leurs apports peuvent être différents. De plus, tout bénévole cherche par son engagement à répondre en partie à ses propres attentes : engagement sociétal, envie d'apprentissage, dédommagement en produits maraichers, recherche de divertissement, de reconnaissance... L'engagement n'est donc pas « gratuit ». Ne pas tenir compte de ces attentes risque de frustrer le bénévole mais elles ne sont pas toujours en congruence avec celles du maraicher : « Nous on a compris aussi que chaque apprenti a besoin de son propre encadrement. Il y a en a qui commencent de zéro, il y a en a qui ont déjà un projet défini, il y en a qui veulent être là de façon personnelle de reconnexion à la nature et d'autres qui ont vraiment des visées plus professionnelles et il faut essayer de concilier tout cela. » (MAG, 18 octobre 2016).

L'encadrement de personnes qui n'ont pas de connaissances agricoles prend du temps et requiert des compétences spécifiques. Si le travail attendu du bénévole ne se limite pas à faire faire des tâches plutôt répétitives (comme le travail conséquent de désherbage) et souvent moins techniques, l'encadrement nécessite de la patience et d'y consacrer du temps : « Il y en a qui ne savent pas reconnaître des bettes des salades, il y en a qui ne comprennent pas combien il faut de salades pour faire la commande » (MAG, 18 octobre 2016).

Dans le cadre d'exploitation incluant des bénévoles, les maraichers partagent l'émergence d'un rôle au champ : celui de transmetteur de savoir-faire (Streith et De Gaultier, 2012) et, à l'égard de certains publics, d'animateur. Toutes ces questions, centrales à des dynamiques de travail collectif avec des bénévoles, demandent de consacrer un temps de réflexion (qui ne peut être assigné directement au travail au champ) sur la mise en place de dispositifs d'encadrement.

La nécessité de mettre en place des dispositifs particuliers d'accueil des bénévoles et de faire valoir des compétences spécifiques (de transmission de savoir-faire, d'animation) dans le chef des maraichers, conduit à des divergences de points de vue entre les maraichers autour de la mobilisation ou non de bénévoles. Pour certains maraichers, il s'agit d'un rôle bien spécifique

⁸ Les maraichers opèrent une distinction entre deux formules de mobilisation de bénévoles, souvent complémentaires. La première correspond aux « chantiers collectifs » qui a pour objet de réunir un maximum de bénévoles pour la réalisation d'une tâche ponctuelle (chantiers de construction, de mise en place d'une serre, de grosse récolte, ...). La seconde formule renvoie à une mobilisation plus structurelle et régulière où les bénévoles sont moins nombreux et sont amenés à réaliser des tâches qui renvoient davantage au suivi de la production.

devant être réalisé par des professionnels extérieurs issus, par exemple, d'associations, et ce afin de ne pas surcharger le maraicher qui accueille des bénévoles sur son champ. Ceux-ci s'opposent par exemple à une redéfinition leur métier et, dans ce sens, refusent de collaborer avec des non-professionnels.

Certains maraichers consultés dans le cadre de nos recherches refusent ainsi d'encadrer des personnes qui ne sont pas en cours d'apprentissage : « on n'a pas envie de changer de métier. (...) on veut rester maraichers. On ne veut pas passer nos journées à gérer des gens, à leur trouver des tâches à faire. » (MAG, 18 octobre 2016). À cette fin, ils engagent maximum un stagiaire à la fois et pour minimum six mois. D'autres maraichers ayant enregistré leur installation sous le statut d'une société commerciale ne peuvent pas légalement établir de conventions de bénévolat. Pour certains, il s'agit d'un choix philosophique : « tout travail mérite salaire. Surtout un travail agricole. » (MAG, 18 octobre 2016). Dans la continuité de cette question d'insertion de bénévole ou non au champ, il en va du modèle agricole promu. Certains maraichers affirment ainsi souhaiter relever le défi de prouver que l'agriculture peut se passer de bénévoles et de subsides directs. À leurs yeux, être des professionnels de l'agriculture et s'entourer de bénévoles renvoie un message politique comme quoi, ce secteur d'activité n'est pas viable en soi. De surcroît, le travailleur saisonnier rémunéré est mis en concurrence avec le bénévole qui fait don de son temps. Être indépendant de subsides directs de l'État et du travail de bénévole témoignerait d'une certaine fierté. En opposition à ce point de vue, des maraichers soulignent qu'aux vues du désengagement progressif de l'État et des perspectives économiques actuelles, ils n'envisagent pas de travailler la terre dans une logique pleinement entrepreneuriale et sans intégrer à leur activité de nombreuses occasions d'échange avec leurs mangeurs. Selon eux, il en irait de la résilience-même du système agricole

Conclusions et ouvertures

Une des particularités de ce projet de recherche est de s'intéresser au rôle tenu par les facteurs humains au sein d'un projet de maraichage agroécologique professionnel. Une des spécificités du maraichage agroécologique est qu'il nécessite, pour une gestion de la diversité de cultures sur des petites parcelles, plus de main d'œuvre que l'agriculture conventionnelle. Or, les prix sur le marché de la production de ces denrées permettent difficilement de rétribuer de manière juste les professionnels de ces modèles de production, et ce d'autant moins lorsque l'exploitation maraichère est en phase de démarrage d'activité. Nous avons vu que la main d'œuvre assurée par des professionnels peut être complétée par des citoyens prêts à mettre la main à la terre bénévolement. Nos données montrent que la possibilité de solliciter une main d'œuvre non rémunérée est une opportunité importante pour une exploitation en phase d'installation.

Nos recherches démontrent qu'un soutien en main d'œuvre bénévole peut avoir un impact sur les activités maraichères à deux niveaux :

- Bénéficier d'une force de travail supplémentaire et ainsi diminuer la charge de travail sans constituer un surcoût sur un budget souvent en déséquilibre ;
- De manière moins attendue, avoir des retombées sur le bien-être moral et physique du maraicher par la sociabilisation qu'entraîne le travail en équipe.

Toutefois, l'enrôlement de bénévoles de manière pérenne dans une activité maraichère professionnelle suscite certaines ambivalences :

- Par la nécessité de mettre en place un dispositif particulier qui assure l'accueil des bénévoles (encadrement, suivi du travail, modes de reconnaissance du travail accompli), le maraicher-accueillant est amené à faire valoir ou à acquérir des compétences spécifiques, parallèles à la maîtrise de son métier. Il devient ainsi formateur et/ou animateur en plus de maraicher.

- Dans le cadre d'un modèle économique et de commercialisation maraîcher qui se veut en croissance, le maraîcher doit-il augmenter également son nombre de bénévoles ? De plus, un projet de maraîchage qui repose sur la participation de bénévoles nécessite de rechercher de nouveaux bénévoles pour la prochaine saison. Qu'en sera-t-il si des bénévoles ne répondent pas à l'appel ?
- Enfin, sur le plan déontologique du métier de maraîcher, solliciter du bénévolat régulier dans le cadre d'un projet de maraîchage indépendant à des fins de commercialisation justifie-t-il l'engagement d'une main d'œuvre bénévole ? En plus d'un cadre juridique qui pose souvent comme incompatible l'enrôlement de bénévole au sein d'une organisation qui mène en partie des activités commerciales, certains participants à la MAG considèrent en effet y voir une certaine forme de concurrence déloyale.

Le dispositif expérimental de maraîchage qu'est l'Espace test agricole Graines de paysans nous invite à réfléchir aux conditions nécessaires en matière de ressource sociale et organisationnelle pour lancer une exploitation et pour pérenniser économiquement et socialement des activités de maraîchage professionnelles (Morel et Léger, 2015; Herbel, Rocchiagiani et Ferrier, 2015).

Les deux années à venir de ce projet de recherche nous permettront de tester l'hypothèse que le travail collectif peut s'avérer être, au-delà d'une dimension essentielle en phase d'installation, une dimension clé pour la viabilité d'un projet agroécologique (tant par l'apport de main d'œuvre complémentaire qu'au niveau du bien-être des maraîchers). Un modèle peut être considéré comme durable que s'il prend en compte les facteurs humains qui font qu'un maraîcher arrive *in fine* à tenir le coup et à se lancer dans un modèle de production qui tienne sur le long-terme. Ce papier apporte ainsi des réflexions sur le lien entre la mobilisation de bénévoles et la viabilité des alternatives économiques.

Principales références bibliographiques

- Caplat, J. 2014. « La main-d'œuvre agricole, handicap ou vertu? ». *Changeons d'agriculture*. <http://www.changeonsdagriculture.fr/la-main-d-oeuvre-agricole-handicap-ou-vertu-a108356418>.
- Cavalier, J.-B. 2013. « Le foncier en question pour les espaces-test agricoles ». *Pour* N° 220 (4): 227-35.
- Chrétien, F. 2015. « Farmers and learners at work. Vocational transmission in organic farms: a social configuration and interaction situations-based approach ». Thèses, Université de Bourgogne. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01218035>.
- Cone, C., and A. Myhre. 2000. « Community-Supported Agriculture: A Sustainable Alternative to Industrial Agriculture? » *Human Organization* 59 (2): 187-97.
- Dubuisson-Quellier, S., and C. Lamine. 2004. « Faire le marché autrement: L'abonnement à un panier de fruits et de légumes comme forme d'engagement politique des consommateurs. » *Sciences de la société*, no. 62: 145-67.
- Fortier, J.-M. 2015 (2012). *Le jardinier-maraîcher*. Ecosociété, Montreal.
- GoodFood.brussels. 2015. « Stratégie Good Food, 'vers Un Système Alimentaire Durable En Région de Bruxelles-Capitale'. De La Fourche À La Fourchette. » http://document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/Strat_GoodFood_FR.
- Graine de Paysan. 2016. « Espace Test Agricole ». <http://www.grainesdepaysans.be/activites/espace-test-agricole>.
- Herbel, D., Rocchiagiani, M. and C. Ferrier, C. 2015. « The role of the social and organisational capital in agricultural co-operatives' development. Practical lessons from the CUMA movement ». *Journal of Co-operative Organization and Management* 3, 24-31.
- King, Ch. A. 2008. « Community Resilience and Contemporary Agri-Ecological Systems: Reconnecting People and Food, and People with People ». *Systems Research and Behavioral Science* 25 (1): 111-24.
- Innoviris. 2015. « Projet Co-Create - Demande de Financement - Projet Ultra Tree. » <https://cloud.domainepublic.net/2015cocreatebruxsel/index.php/apps/files/?dir=%2FU3>.
- Lamine, C. 2008. *Les AMAP: Un Nouveau Pacte Entre Producteurs et Consommateurs*. Paris: Editions Yves Michel.
- Lester, R. 2006. « Urban Agriculture: A Literature Review Urban Agriculture: Differing Phenomena in Differing Regions of the World. » <http://community-wealth.org/sites/clone.community-wealth.org/files/downloads/report-lesher.pdf>.
- Lucas, V. 2013. « L'agriculteur, premier acteur de l'agroécologie ». *Revue Projet* 335, 76-81.
- Lucas, V., Gasselin, P., Thomas, F. et P.-F. Vaquié, 2014. « Coopération agricole de production: quand l'activité agricole se distribue entre exploitation et action collective de proximité ». In Gasselin, P., Choisis, J.-P., Petit, S., Purseigle, F., et S. Zasser (coord.), *L'agriculture en Famille: travailler, réinventer, transmettre*. EDP Sciences - INRA-SAD, pp. 201-222.
- Lucas, V., Gasselin, P., and J. D. Ploeg. 2016. Increasing searches for autonomy among French farmers: a starting point for agroecology? In *12th European IFSA Symposium « Social and technological transformation of farming systems »*. Harper Adams University - UK.
- Ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire et de la forêt. 2016. « Les espaces-tests agricoles : expérimenter l'agriculture avant de s'installer ». <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/analyse921607.pdf>.

- Morel, K. et F. Léger. 2015. « Comment aborder les choix stratégiques des paysans alternatifs ? Le cas de microfermes maraichères biologiques en France ». http://www.fermedubec.com/inra/Morel_leger_2015_choix_strategiques_microfermes.pdf.
- Sinaï, A. 2013. « Les non-issus du monde agricole pourraient créer des milliers de microfermes périurbaines », *La Revue durable*, n°50.
- Plateau, L., Maughan, N., Hermesse, J., Pipart, N., Visser, M. et K. Maréchal. 2017. « La durabilité du maraichage urbain à l'épreuve de l'installation professionnelle. Illustrations de trajectoires bruxelloises ». In XXXIIIèmes Journées du développement de l'Association Tiers Monde. Colloque AGRUDEV (Agricultures, ruralités et Développement). Université libre de Bruxelles.
- Streith, M. et F. De Gaultier. 2012. « La construction collective des savoirs en agriculture bio: modèle pour l'agroécologie ? » In *Agroécologie. Entre pratiques et sciences sociales*. Educagri Editions. Dijon.
- Thomas, F., Vaquié, P.-F., Lucas, V., et P. Gasselín. 2015. « Coopération agricole de production : renouvellement des modalités de coopération de proximité entre agriculteurs ». In *Colloque SFER: Structures d'exploitation et exercice de l'activité agricole*. Agrocampus Ouest/Rennes.
- Van Campenhoudt, L., Chaumont, J.-M. et A. Franssen. 2005. *La méthode d'analyse en groupe: applications aux phénomènes sociaux*. Dunod. Paris.
- Van Dam, D., Streith, M. and J. Nizet. 2012. *Agroécologie: Entre Pratiques et Sciences Sociales*. Dijon: Educagri.